



Newsletter

Franco-Arabe

LETTRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE - N° 160 AVRIL/JUIN 2024

Bon, nous y voilà. Et maintenant ?

Edito du Président :
Bon, nous y voilà.
Et maintenant ?



SOMMAIRE

- **Entretiens avec S.E. Mme Anne Guéguen Ambassadrice de France en Tunisie.** p 2-4
- **Forum Tunisie 2024.** p 5
- **Prévisions de croissance dans les pays arabes.** p 6
- **Conditions de dédouanement alimentaire pour l'Arabie saoudite.** p 7
- **Vision Golfe 2024.** p 8-10
- **Echanges économiques France-pays du Golfe.** p 11
- **Brèves économiques du Golfe.** p 12
- **Brèves économiques.** p 13
- **Publicité : Suez.** p 14

En ce 8 juillet 2024, les urnes, les électeurs français et les électrices françaises, ont parlé. Depuis le scrutin électoral européen du 9 juin dernier, la France est sens dessus dessous - c'est un euphémisme que de le dire. Les mois qui s'annoncent et ce qui est susceptible de se passer sont particulièrement difficiles à prédire.

Il y a donc trois blocs politiques. Aucun ne pouvant prétendre, seul, à pouvoir gouverner. Dont acte. Cette « composition » était-elle prévisible ? Probablement. C'était déjà le cas, d'une certaine façon, lors des élections législatives précédentes...

Y a-t-il eu ces derniers mois une amplification des mouvements d'humeur des Français et des Françaises ? Aussi. Il est évident que depuis l'élection présidentielle de 2002 - celle des 82 % de Jacques Chirac au second tour - les choses n'ont pas été faites comme elles auraient dû l'être. Sinon, comment expliquer alors qu'entre les élections législatives de juin 2022 et celles de 2024, le nombre de Français votant pour le bloc de droite extrême ait été multiplié par plus de deux fois et demie, passant, pour faire simple, de quatre à plus de dix millions y compris au second tour cette fois-ci ?

Cela, c'est un fait. Incontournable. Dont on serait bien avisé d'en tenir compte avant les prochaines échéances, quelles qu'elles soient, et notamment la prochaine élection présidentielle qui sera alors celle, et elle seule, qui déterminera véritablement le choix de société des Français.

Il ne m'appartient pas dans ces pages de rentrer plus en détail sur les causes de cette « explosion ». Néanmoins, face à cette situation, et un pays qui reste à droite, souhaitons que la meilleure solution équilibrée soit mise en place pour les Français, que l'on respecte la démocratie, et que l'on tienne compte des électeurs plus que des formations politiques qui ont bien changé dans leur façon de s'adresser à eux.

Je vois bien à travers mes lectures de la presse internationale, européenne comme au-delà, et notamment dans certains pays, qu'il y a interrogations et questionnements. De cette situation d'aujourd'hui, l'image de la France peut-elle s'en retrouver brouillée ? Ternie ? Et son message, sa voix, affaibli ? Oui, malheureusement, à ce jour.

C'est pourquoi, à des institutions telles que la Chambre de Commerce Franco Arabe, forte de ses presque 54 ans d'existence, mais aussi aux corps intermédiaires, aux associations entrepreneuriales et économiques, il appartient de revenir impérativement aux fondamentaux, à nos missions premières et essentielles : favoriser le développement économique pour permettre, derrière, une meilleure compréhension des enjeux, des perspectives, des hommes et des femmes d'affaires, des écosystèmes.

Plus que jamais les actions que la Chambre de Commerce Franco Arabe va continuer à mener, à travers ses publications, à travers ses petits déjeuners d'affaires, à travers l'organisation du **cinquième Sommet économique France-Pays Arabes**, les 11 et 12 décembre prochain, plus que jamais ses actions doivent s'inscrire dans le sens d'une meilleure compréhension et d'une meilleure réponse aux besoins et aux attentes des parties prenantes que sont les entreprises, les collectivités, les états, les citoyens... Nous avons choisi comme titre de ce Sommet : « Maintenir la place de la France dans le monde arabe ». Aujourd'hui, en ce début de mois de juillet, plus encore qu'auparavant, je suis convaincu que notre voix devra être encore plus forte.

Vincent Reina

**Nos
partenaires
2024**

Stratégiques



Platinum



Gold



Silver





Entretien avec S.E. Mme Anne Guéguen, Ambassadrice de France en Tunisie

La France est un partenaire commercial stratégique pour la Tunisie. Elle est le premier investisseur étranger (hors énergie) avec un stock d'IDE estimé à 2,4 milliards d'euros à travers 1 568 entreprises (essentiellement des PME) qui participent à la création de plus de 163.200 emplois. Par ailleurs la France est le premier client de la Tunisie absorbant près de 25 % de ses exportations, et elle est son troisième fournisseur, après l'Italie et la Chine.

Le volume des échanges entre les deux pays a enregistré 8,6 milliards d'euros en 2023 avec un solde négatif pour la France de 1,7 milliard d'euros.

S.E. Mme Anne Guéguen, Ambassadrice de France en Tunisie, a accepté de répondre à nos questions pour nous dresser un panorama sur l'État des relations entre la France et la Tunisie et les perspectives de leurs développements.

Malgré les mesures exceptionnelles prévues dans la loi de finances de 2024, les besoins en financement de la Tunisie restent importants dans les conditions d'une croissance faible. Or l'accès aux marchés financiers est de plus en plus difficile pour la Tunisie en l'absence d'un accord avec le FMI. Excellence, quelle analyse faites-vous de la situation actuelle en Tunisie ? Êtes-vous, à terme, optimiste ?

J'ai confiance dans la capacité de la Tunisie à se donner les moyens de surmonter les difficultés économiques et financières auxquelles elle fait face. Celles-ci sont la conséquence de déséquilibres structurels anciens qui se sont aggravés depuis 2011, notamment sous l'effet de chocs exogènes, avec la crise sanitaire, la guerre russe contre l'Ukraine, et plusieurs saisons agricoles perturbées par une grave sécheresse. L'investissement et la croissance économique en ont été réduits, ainsi que la capacité de l'économie à générer des emplois et des ressources fiscales. Les équilibres budgétaires et extérieurs ont souffert. Toutefois, l'année écoulée a montré un rééquilibrage des comptes extérieurs, avec une nette amélioration de la balance courante, ce qui a favorisé la reconstitution des réserves de change, qui sont désormais à plus de trois mois de réserve d'importation, et renforcé la capacité du pays, jamais démentie, à honorer ses engagements extérieurs.

La Tunisie a des atouts pour rebondir. Le pays bénéficie d'avantages comparatifs évidents, avec un positionnement géographique central en Méditerranée, à proximité du marché européen, des ressources humaines de grande qualité, une économie diversifiée, un secteur manufacturier exportateur solidement intégré aux chaînes de valeurs européennes, mais aussi un fort potentiel en énergies renouvelables (éolienne et solaire) et un écosystème d'innovation et de start-ups dynamique. Les autorités ont constamment encouragé le secteur manufacturier qui est un moteur du modèle économique de la Tunisie, pays qui ne dispose pas de revenus d'hydrocarbures comme ses voisins. Enfin, la Tunisie est bien placée pour tirer le meilleur parti de la transition énergétique et la transition numérique.

La France encourage ses partenaires tunisiens dans leur programme de réformes, qui permettront à terme de réduire le coût du « risque-pays ». Nos partenaires tunisiens savent toute l'importance de restaurer les fondamentaux macroéconomiques et budgétaires pour améliorer l'accès aux financements extérieurs et les rendre moins coûteux, relancer l'investissement, aussi bien public que privé, et retrouver un sentier de croissance dynamique et créateur d'emplois de qualité.

L'Union européenne (UE) est le premier partenaire commercial de la Tunisie, et la France son premier partenaire au sein

de l'Union. Quels sont les leviers que la France peut activer, à son niveau et au niveau européen, pour aider la Tunisie ?

Nous avons la Méditerranée en partage, avec tout ce que cela signifie d'héritage commun et de culture de l'échange. La densité de nos liens économiques et humains est une force pour faire face, ensemble, aux défis partagés des grandes transitions systémiques de notre temps : transition écologique, énergétique et numérique. Les échanges couvrent tous les secteurs, et l'économie et le commerce sont évidemment au centre de nos intérêts communs. Nos relations sont bénéfiques pour nos deux pays et continuent de se développer dans tous les secteurs, avec un rôle majeur du secteur privé et de l'entrepreneuriat, en sus du rôle essentiel que jouent les acteurs institutionnels. Présente en Tunisie depuis 1992, l'Agence Française de Développement est un partenaire majeur du développement durable en Tunisie. A travers ses différents instruments financiers (prêts concessionnels, subventions, garanties, prises de participation, assistance technique), le groupe AFD et ses différentes entités ; toutes présentes en Tunisie (AFD, Expertise France, Proparco, Digital Africa), déploient leur action en soutien de l'Etat et des opérateurs publics, mais aussi du secteur privé. Ce ne sont pas moins de 4 milliards d'euros qui ont été engagés sur trente ans, et actuellement, 130 projets sont en cours d'exécution pour un encours de près de 2 milliards d'euros.

Le déplacement tout récent, le 25 juin, du directeur général de l'AFD à Tunis a permis de signer plusieurs accords de financement, notamment un prêt de 80 millions d'euros pour la mise en place d'une ligne de crédit au profit des PME tunisiennes, et un prêt de 50 millions d'euros pour une 6ème tranche du programme national d'assainissement des quartiers populaires, qui a permis de raccorder un million de Tunisiens au réseau d'assainissement.

La France agit en coordination avec les autres partenaires, notamment l'Union européenne, qui apporte un soutien financier de l'ordre de 150 millions d'euros par an sous forme de dons, ainsi qu'avec les institutions financières internationales dont nous sommes actionnaires, comme la Banque mondiale, la BEI, la BERD et la Banque africaine de développement.

Premier client de la Tunisie, la France a perdu sa place de 1er fournisseur de la Tunisie au profit de l'Italie. Les produits français sont aujourd'hui concurrencés par les produits italiens, mais aussi les produits allemands voire chinois, russes ou turques. Y-a-t-il une raison structurelle à cela ? Que faire pour y remédier ? Quels sont les outils que votre Ambassade a développé à ce sujet ?

La France ainsi que les autres grands pays industriels occidentaux ont vu leurs parts de marché mondiales à l'exportation baisser au cours des dernières décennies, dans un contexte de mondialisation des échanges et de montée en puissance des grandes économies émergentes. Si la France a perdu des parts sur le marché tunisien, celles-ci se sont stabilisées ces dernières années autour de 10%, ce qui fait que la France demeure un fournisseur de premier plan de la Tunisie, même si l'Italie ou l'Allemagne ont vu leur poids s'accroître à la faveur des effets positifs de l'accord d'association entre la Tunisie et l'UE signé en 1995.

La Tunisie est le 2ème investisseur africain en France. Quel est le montant de ces investissements et quels sont ses domaines de préférence dans l'économie française ?

Je me réjouis de la progression des investissements directs tunisiens en France, dans des secteurs très divers : industrie manufacturière, startups technologiques, activités de services. Les diffé-

rents instruments de mesure pointent une même progression : Selon la Banque Centrale de Tunisie, le stock d'IDE tunisiens en France a atteint 560 millions d'euros en 2021, alors qu'il n'était que de 107 millions d'euros en 2014.

Selon Business France, la Tunisie a été en 2023 le 1er investisseur africain en France en nombre de projets enregistrés (19) pour la 3ème année consécutive, et aussi le 1er en termes de créations d'emplois (361).



S.E. Mme Anne Guéguen et le Président de la CCFA

Enfin, selon le Baromètre EY de l'Attractivité 2024, la Tunisie figure au 15ème rang mondial des pays émetteurs d'investissements en France, avec 15 projets d'investissement recensés en 2023, contre 10 en 2022. La Tunisie est d'ailleurs le seul pays africain cité dans ce Baromètre.

Plus d'un million de Tunisiens vivent en France avec un nombre important de diplômés de haut niveau. Quel est le rôle de la diaspora tunisienne dans la dynamique des échanges entre les deux pays et notamment à travers les start-up qui se développent sur les deux rives de Méditerranée ?

La diaspora tunisienne en France contribue bien entendu à la dynamique des échanges économiques bilatéraux, qui sont mutuellement bénéfiques. Certains investissements français en Tunisie sont le fait d'entrepreneurs français issus de la diaspora tunisienne, je pense par exemple à SELT Marine group qui a construit des usines remarquables spécialisées dans la transformation des algues. Beaucoup de jeunes franco-tunisiens ont créé des startups présentes dans les deux pays, comme Kumulus Water qui fabrique des machines transformant la vapeur d'eau dans l'air en eau potable. Ces startups font partie de la French Tech de Tunis, qui vise à faciliter les relations d'affaires et à développer l'écosystème de startups franco-tunisien.

Le lancement récent par Bpifrance du fonds Maghreb, doté de 100M€, vise précisément à accompagner l'implantation ou la consolidation de startups, PME et ETI françaises au Maroc, en Algérie et Tunisie.

La diaspora contribue également à l'économie tunisienne à travers les transferts de revenus, soit près de 2 milliards d'euros par an, dont la moitié environ provient de France, et par le tourisme, la France étant le 1er pays européen émetteur de visiteurs vers la Tunisie. Plus d'un million de français se sont rendus en Tunisie en 2023. Le potentiel de croissance des flux touristiques de France vers la Tunisie est élevé, avec une demande en hausse, comme le montre le succès des récentes nouvelles dessertes aériennes, y compris l'oasis de Tozeur.

La Tunisie peut-elle jouer un rôle de plateforme pour les entreprises françaises pour conquérir de nouveaux marchés sur le continent africain ?

La relation franco-tunisienne me paraît être un exemple particulièrement illustratif d'un partenariat bénéfique à l'industrialisation et à la prospérité des deux pays, qui peut être élargi en Afrique.

Plus de 1 500 entreprises à participation française sont présentes en Tunisie, employant 163 000 personnes. Elles représentent près de la moitié des entreprises européennes en Tunisie, et sont au cœur du secteur manufacturier exportateur qui assure 70 % des exportations tunisiennes, dans le cadre de chaînes de transformation très intégrées de part et d'autre de la Méditerranée. En s'appuyant sur les avantages comparatifs de chaque pays, c'est ainsi un partenariat gagnant-gagnant qui est à l'œuvre. D'une part, la compétitivité de nos entreprises s'en trouve renforcée ; nos chaînes d'approvisionnement sont raccourcies, plus diversifiées et davantage sécurisées. D'autre part, ces investissements participent au développement de la transformation manufacturière locale, à l'attractivité et à la compétitivité à l'export de la Tunisie, à l'apport de transferts de technologie et de montée de compétences pour travailler en Afrique et en Europe.

Ce réseau étendu d'entreprises françaises est connecté à d'autres pays d'Afrique : la France est le 2ème pays investisseur sur le continent, et les entreprises françaises y sont présentes à travers 4400 filiales qui emploient plus de 500 000 salariés, un chiffre en hausse de 50% depuis 10 ans. De nombreux grands groupes français qui produisent en Tunisie sont aussi implantés dans d'autres pays africains, permettant ainsi à la Tunisie de jouer un rôle de plateforme.

La France encourage l'internationalisation des PME tunisiennes vers les autres marchés africains. C'est l'objet du programme Qawafel, lancé en mai 2023, et mis en œuvre par Expertise France avec un financement français de 3,8 millions d'euros. Ce programme permettra de former plus de 300 entreprises tunisiennes aux opportunités sur les marchés africains et d'appuyer techniquement une quinzaine de structures d'accompagnement qui, à leur tour, soutiendront les entreprises tunisiennes dans leurs démarches d'exportation ou d'internationalisation en Afrique.

La Chambre de Commerce Franco Arabe est un acteur du développement des relations et des échanges entre la France et les pays arabes. Qu'attendez-vous de la CCFA ?

La CCFA est un interlocuteur régulier de notre Equipe économique France en Tunisie, constituée du service économique régional de Tunis, du bureau Business France Tunisie, de l'Agence française de développement et des représentations de ses filiales Expertise France, Proparco et Digital Africa, de la Chambre de commerce et d'industrie Tuniso-française, du comité des Conseillers du commerce extérieur, et de la communauté French Tech de Tunis, sans oublier les partenaires référencés de ce Team France Export. La CCFA joue ainsi un rôle de relais en France de notre diplomatie économique en Tunisie et je la remercie de son engagement et de ses efforts pour développer les relations économiques entre les deux rives.

La CCFA organise les 11 et 12 décembre prochaine son cinquième Sommet économique France - Pays arabes. Quels messages pourriez-vous porter ?

Je souhaiterais d'abord souligner l'intensité des liens économi-

ques et commerciaux entre la France et la Tunisie, qui est exceptionnellement forte parmi tous les pays arabes, même par rapport au Maroc et à l'Algérie. Les échanges commerciaux franco-tunisiens représentent ainsi près de 20% du PIB de la Tunisie. Ce ratio n'est que de 10 % pour le Maroc.

Cette proximité remarquable se traduit par d'étroites relations, souvent anciennes, entre les tissus d'entreprises français et tunisiens, une multiplicité de contacts interpersonnels qui contribuent aux liens de confiance et d'amitié, propices aux relations d'affaires et aux projets d'investissement.

Je voudrais encourager vos entreprises membres à continuer de s'intéresser au marché tunisien, où les opportunités seront nombreuses dans les années à venir, en particulier du fait des transitions énergétique et écologique qui commencent à se concrétiser,



avec des besoins considérables d'investissement et de partenariats publics-privés dans les énergies renouvelables et réseaux énergétiques, dans le domaine de l'eau, et à plus long terme dans la production d'hydrogène vert et de produits dérivés. L'économie tunisienne est très diversifiée et il y a également des opportunités dans les secteurs de la santé et de la pharmacie, du tourisme et des ICC, du textile et les industries numériques, électroniques, aéronautiques, automobiles.

De nombreux acteurs économiques français peuvent apporter leur savoir-faire pour répondre à ces besoins. La Tunisie reste une destination adaptée de nearshoring, nous le voyons régulièrement à travers la confiance qu'expriment les groupes français présents en Tunisie et qui continuent d'y investir ou d'y développer des unités de production, en s'appuyant sur une ressource humaine francophone de grande qualité. La priorité est de continuer à appuyer les efforts faits pour l'éducation et la formation, secteur auquel il est important que les entreprises s'intéressent et qu'elles y investissent.

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf Franco-Arabe.org

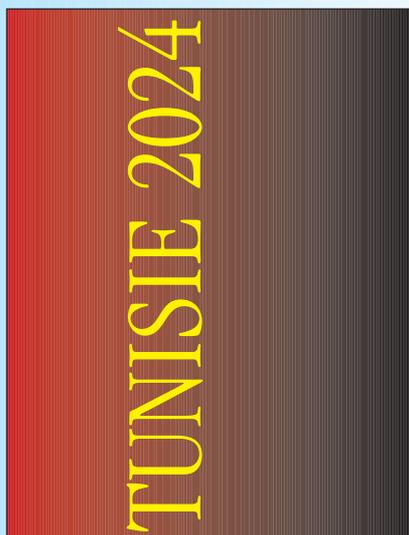
Forum d'affaires Tunisie 2024

Le 2 juillet dernier, Business France organisait la septième édition de son forum d'affaires sur la Tunisie. A l'heure où le pays du jasmin est engagé dans une double transition ; politique et économique, cette rencontre a pris une importance particulière. Elle a permis de faire le point sur l'état de l'économie tunisienne, de prendre le pouls des entrepreneurs sur le terrain, de sonder les attentes des différents acteurs économiques et d'évaluer les opportunités d'investissements dans de nombreux secteurs, notamment le tourisme, l'industrie, l'énergie ou l'agriculture, dans ce vivier de compétence et d'excellence tournée vers les marchés internationaux.

Ouvrant les travaux de cette rencontre, M. Laurent Saint Martin a souligné la qualité des liens entre les communautés d'affaires sur les deux rives de la Méditerranée. Il a indiqué que pour « être productif ce forum doit être interactif » et invité les chefs d'entreprises à « se nourrir les uns des autres » par les idées et les nouvelles rencontres.

par ailleurs rappelé que son pays est engagé dans de vastes transformations économiques et indiqué que la France est importante pour la Tunisie. Que l'inverse est vrai aussi. Et de conclure : « nous sommes amenées à travailler ensemble ».

Après cette séance d'ouverture plusieurs tables rondes ont



S.E. Mme Anne Guéguen



S.E. M. Dhia Khaled et le Président de la CCFA

Par ailleurs, M. Saint Martin a rappelé l'attractivité des deux marchés français et tunisien et souligné le rôle de la Tunisie, une plateforme clé pour entrer sur d'autres marchés limitrophes notamment sur le marché libyen.

S.E. Mme Anne Guéguen, Ambassadrice de France en Tunisie, a mis l'accent sur les liens d'affaires forts entre la France et la Tunisie. Elle a notamment rappelé que la France est le premier partenaire économique de la Tunisie et souligné que le volume des échanges entre les deux pays a enregistré en 2023 près de 10 milliards d'euros, soit plus d'un quart du PIB tunisien. Par ailleurs, S.E. a rappelé l'interdépendance des deux économies dans plusieurs secteurs et la forte présence des entreprises françaises sur le sol tunisien. Enfin, elle a indiqué que malgré les durs défis, l'économie tunisienne retrouve petit à petit sa stabilité et que la France reste au côté des autorités tunisiennes engagées dans des réformes pour relancer l'économie et attirer les investissements.

S.E. M. Dhia Khaled, Ambassadeur de Tunisie en France, a estimé que ce forum contribuera au renforcement des affaires entre les deux pays. Il a rappelé que la Tunisie était le premier investisseur africain en France et souligné que les jeunes entrepreneurs tunisiens qui lancent leurs start-up en France et se font remarquer par leur dynamisme, contribuent fortement au développement des relations entre les deux pays. Son Excellence a

permis aux différents intervenants ; chefs d'entreprises et responsables économique d'aborder plusieurs secteurs clés de l'économie tunisienne. La première table ronde, organisée sur les perspectives économiques et le climat des affaires, a permis de dresser un état des lieux de l'économie tunisienne et d'évoquer ses perspectives positives. Par ailleurs, cette table ronde a permis d'exposer les conditions d'installation en Tunisie notamment les offres très favorables du régime offshore ou le régime d'une SARL à associé unique.

La deuxième table ronde organisée sur le thème « industrie : innovation et décarbonation » a permis aux différents intervenants d'afficher leur ressenti sur certains secteurs industriels notamment celui de l'automobile qui se porte bien et profite des mutations en cours. Autre secteur abordé, celui de l'énergie renouvelable, le « Game Changer » de l'économie tunisienne. Et de l'aveu de tous les intervenants, la Tunisie, pays industriel a besoin de s'engager dans la transition énergétique et miser sur l'hydrogène vert. Les deux dernières tables rondes sur l'agriculture, le tourisme, la santé et l'accompagnement du co-développement ont mis en avant ces secteurs clés de l'économie tunisienne leurs contributions au PIB, leurs besoins en financement pour se développer et monter en gamme et les mécanismes en place pour assurer leurs besoins.

Oman, Koweït et Jordanie, les perspectives de croissance du FMI

Le Fonds monétaire international a publié au mois de juin dernier les conclusions de ses consultations au titre de l'article IV dans plusieurs pays arabes notamment le Sultanat d'Oman, le Koweït et la Jordanie. Ci-dessous, un aperçu de ses prévisions.

« L'activité économique d'Oman continue de croître, malgré les réductions de production pétrolière dans le cadre de l'OPEP+ » souligne le grand argentier dans son communiqué indiquant que le PIB du Sultanat a augmenté de 1,3 % en 2023, tiré par la croissance des activités hors hydrocarbures. Selon le FMI, cette croissance devrait rester modérée à 0,9 % en 2024, avant de s'accroître à 4,1 % en 2025, soutenue par un rebond de l'activité du secteur pétrolier, suite à l'assouplissement attendu des quotas de l'OPEP+. La croissance hors hydrocarbures devrait, de son côté, atteindre 2,6 % en 2024 et 3,2 % en 2025, contre 2,1 % en 2023, grâce à la poursuite des réformes et les projets d'investissement. Côté inflation, les experts du FMI indiquent qu'elle a encore ralenti, passant de 0,9 % en 2023 à zéro entre janvier et mars 2024, reflétant ainsi un ralentissement continu de l'inflation de base, de l'alimentation et des transports. En ce qui concerne le solde budgétaire qui était excédentaire de 6,6 % du PIB en 2023, il devrait le rester à moyen terme, soutenu par de confortables recettes d'hydrocarbures. Quant aux perspectives, elles dépendent des cours mondiaux du brut, de la poursuite des réformes dans le cadre de la « Vision 2040 » d'Oman et des investissements engagés par les partenaires régionaux. Toutefois les tensions géopolitiques dans la région pourraient changer la donne.

Au Koweït, « la reprise économique après la pandémie a été perturbée » et

l'activité économique réelle a chuté de 2,2 % en 2023, en raison de la contraction du secteur pétrolier de 4,3 % et de la faible croissance du secteur non pétrolier qui n'a progressé que de 0,8 %. L'économie devrait encore se contracter de 1,4 % en 2024, avec une production pétrolière en baisse de 4,3 % supplémentaires en raison de la réduction des quotas de l'OPEP+ en janvier, et malgré le rebond du secteur non pétrolier qui devrait croître de 2 %. Quant aux autres voyants de l'économie, le taux d'inflation de 3,6 % enregistré en 2023 devrait descendre à 3,2 % en 2024 et le solde budgétaire excédentaire de 11,9 % du PIB en 2023 devrait baisser à 4,3 % du PIB. Pour les experts du FMI, les perspectives économiques au Koweït restent tributaires de la volatilité des prix du pétrole, et de tout choc majeur sur le marché pétrolier mondial.

Concernant la Jordanie, le FMI indique que l'économie jordanienne a fait preuve de résilience, avec une croissance de 2,6 % en 2023, malgré le ralentissement de l'activité au cours du dernier trimestre en raison de la guerre entre Israël et Gaza. Le déficit du compte courant s'est considérablement réduit, à moins de 4 % du PIB en 2023, et les réserves en devises ont augmenté pour atteindre plus de 17 milliards de dollars. A moins d'une escalade régionale significative les perspectives de l'économie jordanienne devraient continuer à montrer sa résilience.

La croissance est projetée à 2,4 % cette année, et le déficit du compte courant à environ 5 % du PIB. Soutenue par la poursuite de la mise en œuvre des réformes, la croissance devrait rebondir en 2025, à près de 3 %, et le déficit du compte courant se réduire, sous réserve de la fin de la guerre et de l'atténuation de ses effets.



BERD : perspectives de croissance dans la SEMED

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a publié au mois de mai dernier ses perspectives économiques dans la région SEMED, qui comprend cinq pays notamment le Maroc, l'Égypte, le Liban, et la Tunisie. La banque européenne table sur une accélération de la croissance qui devrait passer de 2,7 % en 2023 à 3,4 % en 2024 et à 3,9 % en 2025, à mesure que les programmes de stabilisation économique et les réformes prendront effet.

Pour le Maroc, l'institution table sur une croissance de 3 % en 2024, stable par rapport à l'année précédente, mais qui devrait s'accroître en 2025 à 3,6 %, tirée par la reprise de la demande extérieure et de l'investissement public. L'inflation reste maîtrisée s'établissant à 0,3 % en février 2024. Cependant, la banque alerte sur le chômage qui a atteint 13 % à la fin de 2023, et sur la dépendance à moyen terme du Maroc à l'égard des importations énergétiques et de la production agricole saisonnière qui expose l'économie aux risques climatiques.

En Égypte, où « la réduction des recettes provenant du trafic sur le canal de Suez a été compensée par les engagements récents des partenaires internationaux, y compris le programme élargi du FMI », l'économie devrait afficher la performance la plus solide

de la région avec une croissance qui devrait atteindre 3,9 % pour l'année civile 2024 et 4,4 % en 2025.

Pour la Tunisie, la BERD a révisé à la baisse ses estimations de croissance, le PIB devrait s'améliorer de 1,9 % en 2024 et progresser de 2 % en 2025. L'exercice 2023 était modeste, marqué par la baisse des ventes de phosphates qui n'a été que partiellement compensée par l'activité du tourisme, des services financiers et de l'industrie. Dans ce contexte, le chômage a augmenté pour atteindre 16,4 % et l'inflation s'est établie à 7,5 %. Grâce aux efforts de réforme et à la poursuite de l'assainissement budgétaire, la croissance devrait se poursuivre mais des risques importants demeurent. Ils sont liés à la marge de manœuvre budgétaire limitée, au fardeau élevé de la dette extérieure et à la vulnérabilité de l'économie aux chocs extérieurs.

Enfin pour le Liban, le PIB devrait croître de 0,2 % en 2024, plombé par les risques géopolitiques et les retards en matière de réformes. « La croissance pourrait accélérer pour atteindre 3 % en 2025 si les tensions régionales s'apaisent, qu'un programme du FMI est mis en place et que la mise en œuvre des réformes avance », souligne la BERD.



Conditions et exigences de dédouanement alimentaire pour l'Arabie saoudite

Le marché saoudien des produits alimentaires recèle des opportunités importantes. Fort de ses 35 millions de consommateurs bénéficiant d'un pouvoir d'achat élevé (59.000 dollars par habitant) et d'une population avec une majorité de jeunes tournés vers des régimes alimentaires sains et plus consciente de l'origine et du type d'aliments consommés, ce marché se développe à grande vitesse et s'ouvre à une large gamme de produits, notamment les produits agricoles frais comme la viande, les produits de la mer, les produits laitiers, les fruits et légumes et les produits de maraîchage.

Aujourd'hui, la taille du marché des fruits et légumes en Arabie saoudite est estimée à 3,68 milliards de dollars ; il devrait atteindre 4,59 milliards d'ici 2029, avec un taux de croissance de 4,5 % par an au cours de cette période. Même constat pour le marché de la viande estimé en 2024 à 6,38 milliards de dollars et qui devrait atteindre 7,01 milliards de dollars d'ici 2029, avec un taux de croissance annuelle de 1,92 %. Enfin quant au marché des produits laitiers, il est estimé à 5,84 milliards de dollars et devrait atteindre 7,06 milliards de dollars d'ici 2029, avec une croissance annuelle de 3,87 % au cours de la période (2024-2029).

Conscientes du potentiel important du marché saoudien, les chaînes de distribution se développent et s'organisent et adoptent des stratégies offrant à la population l'accès à des produits de haute qualité à un prix optimal.

C'est dans ce contexte favorable que la Chambre de Commerce Franco Arabe a organisé, en association avec le groupe Tabseer, le jeudi 23 mai, un webinaire sur les modalités et les conditions de dédouanement des produits alimentaires exportés vers l'Arabie saoudite. A cette occasion, le Dr Maram Abd Elhalim, responsable de la certification des produits, Mme Ratiba Ben Ahmed, marketing, et le Dr. Shady Refaat, directeur de Tabseer en Europe, sont venus présenter le marché alimentaire en Arabie saoudite, les exigences de la réglementation saoudienne pour l'obtention du certificat de conformité alimentaire (COC) et répondre aux différentes questions des participants.

Intervenant en premier, Mme Ratiba Ben Ahmed, a cité d'emblée trois chiffres clés qui donnent l'ampleur de l'évolution en cours dans le Royaume saoudien. Elle a indiqué que l'objectif fixé dans le cadre du plan de développement de la « Vision 2030 » était d'atteindre les 100 millions de touristes en 2030, chiffre déjà réalisé en 2022 et que l'objectif serait désormais d'atteindre les 150 millions de visiteurs. Le deuxième chiffre concerne le pouvoir d'achat élevé des Saoudiens et qui s'élève à 59.000 dollars par habitant (44.408,42 en France, 51.383,50 en Allemagne et 46.371,45 en Grande Bretagne). Enfin elle a indiqué que plus de 1,5 million d'habitants sont attendus dans la nouvelle ville en construction, Neom. Tous ces chiffres, a-t-elle dit, incitent les chaînes de distribution et notamment françaises, à s'investir pour

développer leurs parts de marché : Carrefour doublera le nombre de ses succursales d'ici 2025, Auchan serait à la recherche de partenaires saoudiens, et Monoprix s'active pour se positionner. Après ce bref panorama de la dynamique du marché saoudien, Mme Ratiba Ben Ahmed a présenté les deux piliers importants pour tout exportateur français désireux de s'inscrire dans cette dynamique : trouver un importateur saoudien, qui va réaliser les démarches d'enregistrement et de déclarations et fournir l'ensemble des données exigées pour les démarches de certification. Elle a indiqué que Tabseer, présente en France, était présente sur les cinq continents et travaille notamment en Arabie saoudite, en Inde, en Turquie, au Qatar, au Bahreïn, au Koweït et d'autres pays.

Intervenant à son tour, le Dr Maram Abd Elhalim a abordé la réglementation saoudienne et indiqué que la SFDA (Saudi Food and Drug Authority) qui délivre l'autorisation pour la commercialisation d'un produit, a mis en place plusieurs dispositions en fonction de chaque produit et de sa provenance. Pour les produits en provenance de France - attention certains produits ont des conditions particulières, comme la volaille, viande, le miel, les produits de la mer et les substituts au lait maternel - la SFDA a établi une « liste blanche » et tout exportateur qui souhaite exporter vers l'Arabie saoudite doit être inscrit sur cette liste. Une fois cette inscription établie, l'exportateur doit fournir à la société accréditée pour accomplir les formalités la référence de son enregistrement auprès de la SFDA ainsi que tous les documents nécessaires notamment son registre de commerce, la facture pro-forma, le certificat de connaissance, le nom du produit, la liste des ingrédients, et dans certains cas comme pour les produits à base de viande ou de céréales, le certificat halal et le certificat phytosanitaire. L'entreprise agréée va vérifier les documents et s'assurer que le dossier est complet. Elle va ensuite envoyer un échantillon du produit à un laboratoire accrédité pour effectuer des analyses et vérifier que le produit répond aux normes sanitaires et aux exigences ISO 17025. Enfin, tous ces documents seront présentés à l'organisme concerné pour l'obtention du certificat CoC qui permet de dédouaner le produit et le commercialiser sur le marché saoudien.

Après cette présentation détaillée des démarches à suivre étape par étape par les deux intervenantes, une séance questions/réponses a permis de clarifier certains points et de donner des exemples concrets. Parmi les questions les plus pertinentes notons celles de savoir la date de l'établissement de cette procédure, le montant des dépenses à prévoir, les produits concernés par la liste blanche et les certificats halal et phytosanitaire, ou de savoir si le même produit exporté dans un autre pays de la région doit suivre toutes les étapes de cette procédure. Bonne nouvelle pour tous les exportateurs, Tabseer peut les aider et les accompagner et prendre en charge toutes les démarches jusqu'à l'obtention du certificat CoC.

Contact : Mrs. Ratiba Ben Ahmed, Mob: +33 7 58 44 91 58 |
Email: ratiba@tabseergroup.com

Vision Golfe 2024

Pour une coopération renforcée entre la France et les pays du CCG

Sous le haut patronage du Président de la République Française, Monsieur Emmanuel Macron, et sous l'égide du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, et du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, et en collaboration avec une myriade d'institutions et d'organismes publics et privés, Business France a organisé les 4 et 5 juin dernier, la deuxième édition de son forum annuel « Vision Golfe ».

Cette plateforme d'échange sur les stratégies de développement et les opportunités d'investissements tant en France que dans les pays de la région, a dressé un panorama de certains secteurs clés, notamment les infrastructures du futur avec les nouveaux corridors de transport, le tourisme à l'heure du numérique, la santé et la course à l'excellence dans la fourniture des soins, les énergies du futur après la COP28 et l'intelligence artificielle, sous l'angle « de la fiction à la réalité ».

Pour cette deuxième édition « Vision Golfe » a réuni près de 1.200 participants, organisé dix tables rondes et favorisé plus de 2.000 rencontres B-2-B. A cet événement économique majeur, on note la présence de plusieurs ministres, notamment du Dr. Jaleela bint AlSayed Jawad

Dans un message enregistré, M. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, a ouvert les travaux de cette rencontre, en soulignant le potentiel de la collaboration entre la France et les pays du Golfe. Une collaboration que le locataire de Bercy souhaite renforcer dans 3 domaines, notamment de la diversification économique, des investissements, et de la lutte contre le réchauffement climatique. Développant le premier domaine de cette collaboration, il a indiqué que les pays du Golfe ont pris le tournant de s'émanciper des revenus pétroliers et de faire émerger des secteurs d'avenir à forte valeur ajoutée. Il a indiqué que la France était prête à partager son expertise, notamment dans les infrastructures, le tourisme, la santé ou encore l'intelligence artificielle qui peut être un champ de coopération exceptionnel entre la France et les États du Golfe. Concernant les investissements, M. Bruno Le Maire a rappelé que la France est restée le pays le plus attractif d'Europe et que la dernière édition de « Choose France » avait accumulée 15 milliards d'annonces d'investissements. « Vos investissements sont les bienvenus et ils seront profitables » a-t-il dit. Enfin concernant la lutte contre le réchauffement climatique, il a rappelé qu'une industrie verte se développe en France avec

Hasan, ministre de la Santé de Bahreïn, de M. Salim Al Auqi, ministre de l'Énergie et des Minéraux du Sultanat d'Oman, les Ambassadeurs des pays du CCG en France, et de plusieurs représentants d'autorités publiques, notamment M. Jean-Yves Le Drian, Président de l'Agence de développement et de la promotion de la région d'Al-Ula, en Arabie Saoudite, M. Christophe Castaner, Président du Conseil de Surveillance du Port de Marseille Fos, M. Gérard Mestrallet, envoyé spécial du Président français pour l'IMEC (corridor logistique Inde-Moyen-Orient-Europe), et la Princesse Noura Faisal Al Saud, Consultante CGEO, Abdullah Al Othaim Investment Co.

Au cours de cette rencontre, deux accords de coopération ont été signés. Le premier entre l'Autorité portuaire saoudienne, Mawani, et le Grand Port de Marseille-Fos, pour renforcer leurs liaisons maritimes. Le deuxième entre Export Bahreïn (l'Autorité de soutien au développement des exportations et à l'internationalisation de Bahreïn) et la Chambre de Commerce et d'Industrie Française à Bahreïn pour promouvoir les exportations bahreïniennes et faciliter les relations commerciales entre la France et le Royaume de Bahreïn.

pour objectif de devenir la 1ère économie décarbonée à l'horizon 2040. Un objectif à mettre en parallèle avec les recommandations de la COP 28 qui s'est tenue à Dubaï, a-t-il dit avant de conclure : « Nous sommes pleinement à vos côtés sur ce sujet ».

Prenant la parole, M. Laurent Saint-Martin, Directeur Général de Business France, a indiqué que dans un monde confronté à des crises diverses et dans un contexte de tensions au Proche et Moyen-Orient, Business France et ses partenaires du Golfe ont choisi de construire des ponts pour mettre à profit leurs expertises et les opportunités d'investissement mutuel. Il a rappelé les relations fortes, basées sur le respect mutuel, entre la France et les pays de la région et souligné les opportunités qui se présentent aux entreprises françaises dans le cadre des « Visions » adoptées par les différents pays pour développer leurs économies. « J'espère que nous saurons, tant individuellement que collectivement, répondre aux attentes et aux besoins de nos partenaires du Golfe malgré la concurrence féroce sur ces marchés », a-t-il dit.

M. Jean-Yves Le Drian, président de l'agence française pour le développement d'Al-Ula, a, lui, mis l'accent sur les transforma-

tions profondes en Arabie saoudite à travers notamment son plan de développement, « Vision 2030 », qui propose des changements sociaux, sociétaux et économiques avec des programmes ambitieux pour diversifier l'économie et ouvrir le pays sur le monde. Il a indiqué que 70 % des Saoudiens adhèrent à cette « Vision ». Il a émis le souhait de voir la France accompagner cette ouverture. Abordant la promotion et le développement du site d'Al-Ula, M. Le Drian a indiqué que les entreprises françaises ont trouvé leur place dans ce projet et accompagnent désormais son développement. Pour conclure, il a indiqué que cette région du monde a un rôle important à jouer dans le renforcement de la paix et de la stabilité et il a appelé à une coopération renforcée de la France avec tous les pays de la région.

Plusieurs tables rondes, organisées après cette séance d'ouverture, ont réuni des responsables politiques, des décideurs, et divers acteurs économiques pour évoquer les transformations réalisées et les grands projets en cours dans cette zone et leurs ambitions futurs pour mieux vivre, mieux produire et mieux comprendre le monde.

La première table ronde a permis de jeter un regard sur l'évolution des pays de la région à travers les différents projets dans l'énergie, les infrastructures, l'industrie et autres secteurs de l'économie avec un focus sur l'Arabie saoudite, sa « Vision 2030 » et ses objectifs de transformer le désert « en vert », de construire les plus grandes unités de production d'hydrogène vert et de doubler sa capacité de production industrielle... Et à travers chaque projet, il y a cet appel direct à une participation massive de la France pour accompagner la démarche, par son expertise et son savoir-faire et par une plus grande implication des entreprises françaises dans la réalisation de ces projets. Et l'on apprend, aussi, au cours de cette table ronde, l'engagement de certains pays de la région dans plus de 20 projets dans le plan « France 2030 » de ré-industrialisation de la France.

Après la cérémonie de signature d'un **accord de coopération** entre le port de Marseille-Fos et l'Autorité des ports saoudiens, Mawani, en présence de M. Castaner, ancien ministre de l'Intérieur, et de S.E. M. Al-Ruwaili, Ambassadeur d'Arabie saoudite en France, une table ronde sur les infrastructures futures du transport et les corridors maritimes a réuni M. Gérard Mestrallet, envoyé spécial du Président Français à l'IMEC, M. Charles Emmanuel de Beauregard, de la Qatar National Bank, M. Zahl Sabeh, d'Alstom, M. Abdullah Al Munif, de Mawani, et M. Patrice Bergamni, de CMA-CGM. Dans sa « keynote » d'introduction, M. Castaner a souligné le rôle important du port de Marseille dans ce nouveau corridor reliant l'Europe à l'Asie, et indiqué que cet accord le sanctuarise. « Nous devons apprendre les uns des autres, nous devons coopérer et ne pas entrer en compétition » a-t-il dit. De son côté M. Abdullah Al Munif, a indiqué que la coopération entre Mawani et le port de Marseille vise à transformer l'Arabie saoudite en une plateforme logistique. Cet accord entre dans le plan de développement « Vision 2030 » a-t-il dit.

Deux tables rondes ont suivi la signature de cet accord. **La première sur les énergies du futur**, leur développement depuis la COP 28 et les solutions proposées pour lutter contre le réchauffement climatique depuis la COP 21.

Premier intervenant à cette table ronde, M. Frank Brichau, de Enowa-Neom, a souligné les défis à relever pour développer de nouvelles sources d'énergies pour alimenter la ville de Neom. Par ailleurs, M. Julien Pouget, a rappelé les activités de TotalEnergies dans la région et M. Yves Rannou, les solutions proposées par

Suez pour la décarbonation de l'énergie. Enfin, le Dr. Saoud Al-Thani, du département de l'énergie durable au Qatar, a souligné la nécessité d'avoir un plan global des besoins en énergie, adapté à la nouvelle situation créée par le réchauffement climatique, et M. Ahmad Alghamdi, CEO d'AIGC, a rappelé que les autorités des pays de la zone investissent dans les nouvelles technologies et aident les entreprises.



Signature de l'accord entre l'Autorité portuaire saoudienne, Mawani, et le Grand Port de Marseille-Fos, pour renforcer leurs liaisons maritimes



La deuxième table ronde avait pour thème **les défis dans le domaine de la santé** et de la recherche de l'excellence dans les soins. En « keynote » à cette table ronde, la ministre de la Santé bahreïni, Mme Jaleela Sayed Jawad, a souligné la croissance démographique qui a pour corollaire l'augmentation de la demande en soins et la nécessité de coopérer pour satisfaire cette demande. « Nous devons coopérer pour être sûr de proposer le plus haut niveau de qualité des soins », a-t-elle dit.

Intervenant à cette table ronde, M. Metwally, d'Hamad Corporation, Qatar, a souligné que les choses évoluent rapidement dans la région. « Il n'y a pas longtemps encore, ces pays achetaient les produits dont ils avaient besoins, aujourd'hui, ils les fabriquent sur place. C'est un marché mature qui cherche à collaborer, à coopérer », a-t-il dit. Pour M. Christian Cabannes, CEO de Spimaco, le marché de la santé dans ces pays est dynamique, bien régulé et son développement est visible. Pour M. Clément Pacaud, CEO de Pacaumed, les entreprises françaises sont les bienvenues sur ce marché, à condition de proposer un savoir-faire de qualité, de créer des emplois et d'opérer un transfert de tech-

nologie. Enfin M. Jean-Pierre Boffy, de French healthcare, a appelé les entreprises françaises à sortir de leurs marchés local pour partager leur savoir-faire et gagner des parts de marché. L'après-midi de cette première journée a commencé par une table ronde sur l'intelligence artificielle, une occasion de faire le point sur l'état d'avancement de cette technologie qui nous promet des changements radicaux, mais que l'on doit se garder de considérer comme une fin en soi et de la considérer comme un outil pour faire avancer les choses. Mme Caroline Comet-Fraigneau, d'OVH Cloud, a indiqué que plutôt d'opter pour une technologie américaine ou chinoise, son groupe a choisi de construire sa propre base de données en Europe et bientôt une autre dans les pays du CCG. Le Dr. Ramzi ben Ouaghrem, de l'Université Bin Zayed, a présenté, de son côté, les travaux de son organisme et soutenu qu'il y a des opportunités de collaboration dans ce domaine avec les universités et les instituts en France. Enfin, M. Olivier Oulier, CEO d'Inclusive Brain, a indiqué que cette technologie peut être bénéfique à tout le monde en adaptant la machine à l'homme afin qu'elle réagisse comme lui. Et d'indiquer : « nous avons permis à des personnes en situation de handicap de retrouver ce qu'elles ont perdu ».

L'aventure scientifique s'est poursuivie avec une intervention de M. Thierry Rayet pour présenter « Universæ Analysis », une technologie qui met la biologie, la géométrie et les mathématiques au service des recherches en égyptologie et de l'histoire des civilisations anciennes. « Vision Golfe » qui vise à enrichir les échanges culturels, peut utiliser Universæ Analysis pour améliorer la compréhension et l'appréciation des œuvres, ce qui renforce inévitablement les liens culturels et économiques, a-t-il dit.

La dernière table ronde de la journée a été organisée sur le thème des **biens de consommation** et les opportunités pour les entreprises françaises sur les marchés du Golfe. Elle a mis en avant les potentiels de ces marchés en pleine croissance en raison notamment du fort pouvoir d'achat des consommateurs. Mme Amal Ameen, d'Ameen group, Qatar, a souligné la bonne réputation des marques françaises présentes sur ces marchés depuis fort longtemps. Alors que M. Geoffroy Bunetel, de Chalhoub Group, a indiqué que le marché du luxe dans cette région représente 10 % du marché mondial mais qu'il était différent d'un pays à l'autre. Enfin M. Bousquet-Chavanne, d'ADIO, U.A.E. a indiqué que le marché d'Abu Dhabi est une plateforme vers d'autres marchés limitrophes.

La deuxième journée de cette rencontre a débuté par deux interventions, celle du ministre de l'Énergie et des Minerais d'Oman, M. Salim bin Nasser Al Aoufi, qui a rappelé que « nous n'avons qu'une seule planète et qu'il faut la protéger en partageant le savoir et les technologies ». « Oman prend à cœur cette question et travaille à diminuer sa consommation d'énergie et à trouver de nouvelles sources d'énergies décarbonnées », a-t-il dit. M. Michael ben Omairh, CEO Othaim Investment, deuxième intervenant, a rappelé les objectifs du plan de développement et de diversification de l'économie « Vision 2030 » et souligné que ce plan s'adresse à tous ceux qui veulent travailler avec l'Arabie saoudite.

Trois tables rondes ont suivi ces interventions. La première sur le thème de **comment s'installer et investir dans les pays de la zone**. M. Fahad Al-Juwaidi, de la First Abu Dhabi Bank, a ouvert la séance en rappelant les nouvelles réglementations pour faciliter l'installation des entreprises étrangères sur ces marchés et les efforts déployés pour attirer les investisseurs. Il a par ailleurs soutenu qu'il y a une réelle volonté de promouvoir la France comme destination privilégiée pour investir. M. Jean-Christophe Durand,

Président de la Chambre française de commerce et d'industrie à Bahreïn, a indiqué, de son côté, que les pays de la zone s'adaptent aux changements mondiaux donnant pour exemple l'adéquation des systèmes financiers dans ces pays avec les standards internationaux notamment à Bahreïn. Alors que M. Khalifah Al-Yaqout,



Signature de l'accord entre Export Bahreïn et la Chambre de Commerce et d'Industrie Française à Bahreïn pour promouvoir les exportations bahreïnes et faciliter les relations commerciales entre la France et le Royaume de Bahreïn

d'Al-Yaqout & Al-Fouzan, Kuwaït, a focalisé son intervention sur la « Kuwait Vision 2035 » et ses projets pour préparer le pays à l'après pétrole. Il a indiqué que le Koweït adapte ses règlements pour attirer les investisseurs notamment européens. M. Gustav Laurent, de Tikehau Capital Middle East, EAU, a souligné la spécialisation de chaque fonds d'investissements et ses orientations, indiquant que son groupe a choisi de s'installer dans le Golfe pour être près des investisseurs. Enfin, Mme Jinane Kabbara, de INPI-Emirats arabes unis- a souligné le cadre de la protection des investisseurs et de la propriété intellectuelle, avec un focus sur le Comité de protection en Arabie saoudite, créée il y a six ans.

Les deux dernières tables rondes, ont été organisées sur les thèmes de l'événementiel, autour du sport, et de la promotion du tourisme par la digitalisation.

La première table ronde a mis l'accent sur le **potentiel du marché du sport** dans la région et la nécessité de s'adapter à chaque événement et d'adapter l'événement à l'endroit où il se tient, aux nouveautés qu'il peut apporter et à son potentiel de « soft power » pour le pays organisateur.

La deuxième table ronde a évoqué le **renforcement de l'image des pays par la digitalisation** et la gestion de la collecte de data, facilitée par l'intelligence artificielle, pour construire une base de données au service de chaque consommateur, et personnaliser les réponses à ses attentes. Les exemples de cette approche sont nombreux dans ce domaine, avec notamment la promotion de la ville de Neom et les offres touristiques ou d'hébergement.

Le mot de la fin a été pour M. Axel Baroux, Directeur de Business France pour la zone, qui a invité les participants à poursuivre le dialogue ouvert avec cette nouvelle édition 2024.

Les échanges entre la France et les pays du Golfe

Le volume des échanges de biens entre la France et les pays du Golfe ne cesse de progresser au fil des années. Toutefois son évolution suit une courbe en dents de scie, en fonction soit des aléas et des tensions régionales, soit des soubresauts de la croissance mondiale et du commerce international. Ainsi après une année 2019 marquée par une hausse des échanges entre la France et les pays de la région de près de 5 % à 20,7 milliards d'euros, ces échanges accusent un violent recule de - 41% en 2020 et affichent 12,2 milliards d'euros. On s'en souvient encore de cette année de pandémie de la Covid-19 et de son impact sur la croissance mondiale et le commerce international... 2021 marquera une nette reprise avec une progression des échanges de + 19 % à 14,5 milliards d'euros. Cette amélioration se poursuivra en 2022 avec un volume des échanges qui s'envole de + 72 % pour s'établir à 25,7 milliards d'euros. En 2023 la tendance se renverse à nouveau et les échanges marquent le pas. Ils reculent de - 10 % affichant 23,11 milliards d'euros. Quid alors de cette année, 2024 ? Qu'elle sera la tendance au vu des derniers chiffres publiés par les douanes françaises au premier trimestre ? Une esquisse....

Au premier trimestre de cette année, selon les chiffres de la douane française, le volume des échanges entre la France et l'Arabie saoudite, l'État le plus riche de la région, est en progression de 13,43 % et s'établit à 2,19 milliards d'euros contre 1,93 milliard au premier trimestre 2023. Les importations françaises en provenance du royaume s'améliorent de 6,9 % à 1,35 milliard d'euros contre 1,26 milliard pour la même période en 2023. Toutefois, l'on note la baisse significative des achats de pétrole brut de presque 50 %, des matières plastiques sous formes primaires (- 27,6 %), des tubes et profilés en plastiques (-22,9 %), et des emballages en plastique (- 35,9 %). Quant aux exportations françaises vers l'Arabie saoudite, elles progressent de 25,7 % à 837,998 millions d'euros contre 666,548 millions au premier trimestre 2023. Les exportations d'aéronefs et d'engins spatiaux progressent (+ 29,7 %), les produits pharmaceutiques (+ 23,1 %), les viandes de volailles (+ 31,4 %), avec toutefois, une baisse des exportations de véhicules (- 51,2 %).

Avec les Émirats arabes unis, le volume des échanges progresse de 19,6 % à 2,1 milliards d'euros contre 1,8 milliard au premier trimestre 2023. Les importations françaises en provenance des Émirats s'améliorent de 19,1 % à 665,336 millions d'euros au premier trimestre 2024 contre 558,477 millions sur la même période en 2023. Les importations françaises en pétrole raffiné progressent de + 3,8 %, l'aluminium (+ 37 %), les parfums et les produits de toilette (+ 215 %), les articles de joaillerie (+ 70 %) et les équipements de communication (+ 136,2 %). De leur côté les exportations affichent + 19,9 % à 1,49 milliard d'euros contre 1,24 milliard au premier trimestre 2023. On note la progression des ventes des parfums et produits de toilette (+ 21,7 %), des préparations pharmaceutiques (+ 43,4 %), des véhicules automobiles (+ 61,2 %) et des produits sidérurgiques (+ 560 %).

Avec le Sultanat d'Oman, le volume des échanges affiche une progression de 263 % à 233,714 millions d'euros contre 64,290 millions au premier trimestre 2023. Les importations en provenance du Sultanat enregistrent une hausse de + 472 % à 91,012

millions contre 15,890 millions et les exportations françaises s'envolent de 192 % à 142,702 millions contre 48,400 millions au premier trimestre 2023. Au niveau des exportations françaises vers le Sultanat on note l'envolée des ventes d'aéronefs et de produits chimiques, des véhicules automobiles, des cartes électroniques assemblées. Au niveau des importations, on note la forte progression des produits de raffinage de pétrole.

Avec le Bahreïn, au premier trimestre de cette année, les échanges baissent de - 41,4 % à 116,496 millions contre 198,819 millions à la même période en 2023. Les importations françaises du royaume reculent de - 37,57 % à 72,041 millions contre 115,398 millions et les exportations baissent de - 46,71 % à 44,455 millions contre 83,421 millions au premier trimestre 2023. Au niveau des exportations on note la baisse des ventes d'aéronefs et d'engins spatiaux, du matériel électrique et des véhicules automobiles et la progression des ventes de préparations pharmaceutiques, de parfums et produits de toilettes, et des instruments et appareils de mesure. Au niveau des importations, les achats des produits de raffinage de pétrole baissent (de près de 50 %), ainsi que les achats d'aluminium et de fibres de verre. Par contre, les achats des produits manufacturés, jeux et jouets, et les feuilles et tubes en plastique augmentent.

Avec le Koweït, les échanges régressent de -51,1% et s'établissent à 277,448 millions d'euros contre 567,371 millions au premier trimestre 2023. Les importations françaises en provenance du Koweït baissent de -65,3 % à 155,016 millions d'euros contre 447,792 millions à la même période en 2023, alors que les exportations françaises enregistrent une progression de 2,39 % à 122,432 millions contre 119,579 millions sur la même période en 2023. On note l'envolée des ventes d'avions (+330 %), des parfums et produits de toilette (+61,7 %), des produits pharmaceutiques (+6,6 %), des boissons et eaux minérales (+21, 8 %). Au niveau des importations françaises, les achats des produits de raffinage baissent (-65,5 %), les matières plastiques (-21,6 %), les déchets non dangereux (-68,7 %).

Avec le Qatar, les échanges reculent de 51,21 % affichant 236,501 millions d'euros contre 484,750 millions au premier trimestre 2023. Les importations françaises en provenance du Qatar reculent de - 84,18 % à 53,263 millions d'euros contre 336,732 millions au premier trimestre 2023 alors que les exportations françaises vers l'émirat progressent de 23,79 % à 183,238 millions contre 148,018 millions sur la même période en 2023. Au niveau des exportations, on note la forte progression des ventes d'avions (+ 58,9 %), des véhicules automobiles (+ 111,7 %), des parfums et produits de toilette (+ 6,4 %), des vins de raisin (+54,15 %). Au niveau des importations, les achats du gaz naturel baissent de - 80 %, les produits de raffinage de - 98,8 % et les produits chimiques organiques de - 83,4 %.

Au total les échanges de la France avec les pays de région progressent de 3,24 % à 5,2 milliards contre 5,05 milliards sur la même période en 2023, avec une nette amélioration des exportations françaises vers les pays de la région (+ 22,20 %) et un recul des importations (-12,77 %). Un premier trimestre qui augure d'une bonne année ? A suivre...



ARABIE SAOUDITE

Safran et la National Company for Mechanical Systems (NCMS) ont annoncé la signature d'un accord de coopération dans le domaine de la fabrication et de la maintenance de systèmes de capteurs portables. Cet accord s'inscrit dans le cadre du développement du partenariat stratégique dans le domaine de l'optronique, servant à renforcer les compétences industrielles nationales dans différents domaines et notamment ceux de pointe.

Le gouverneur du fonds souverain PIF (Public Investment Fund) a annoncé viser désormais les 3 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion d'ici 2030 revoyant ainsi à la hausse l'objectif de 2 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion fixé auparavant. Il a également précisé que près de 80 % du stock d'investissements du PIF est composé d'investissements locaux, soit environ 800 milliards de dollars. Pour rappel, le montant des actifs sous gestion du PIF avait atteint 925 milliards de dollars en mars 2024 à la suite du nouveau transfert de 8 % du géant pétrolier Aramco

L'Arabie saoudite a relancé les études de faisabilité de la première phase du métro de La Mecque, projet estimé à 8 milliards de dollars. Pour mémoire, la société d'ingénierie française Systra avait commencé les études initiales du projet en 2010 et avait réalisé l'avant-projet des lignes B et C du métro de La Mecque de 2013 à 2015. Les projets de développement des infrastructures de la ville de La Mecque font partie des priorités de la vision 2030 pour permettre au pays d'accueillir davantage de pèlerins et de fluidifier les déplacements.

L'indice directeurs d'achat (PMI) de Riyad Bank affiche un chiffre robuste et se maintient pour le deuxième mois consécutif à 57 laissant présager une croissance du PIB non pétrolier supérieure à 4,5 % en 2024. Par ailleurs, l'activité commerciale continue de croître notamment dans le secteur du commerce de gros et de détail qui a connu la plus forte croissance de sa production.



EMIRATS ARABES UNIS

La population d'Abu Dhabi a dépassé les 3,8 millions d'habitants, en augmentation de 83 % depuis 2011. Le recensement précise que 67 % de la population est masculine, avec un âge médian de 33 ans. Il fait suite à un recensement à Sharjah qui enregistrait 1,8 millions d'habitants en mai 2023, et un autre à Dubaï qui annonçait 3,5 millions en avril 2022.

L'Union européenne a annoncé l'ouverture d'une enquête pour distorsion de la concurrence. Cette enquête pourrait bloquer l'acquisition de la compagnie de télécom tchèque PPF par l'émirien e&. L'entreprise émirienne est accusée d'avoir bénéficié de subventions tombant sous le coup de la nouvelle régulation contre les subventions étrangères.

ADNOC a attribué des contrats d'une valeur de 5,5 milliards de dollars pour la construction de son projet Ruwais, qui a pour objectif de doubler la production de gaz naturel liquéfié. Les contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) ont été attribués à la coentreprise dirigée par le groupe français Technip Energies avec le japonais JGC Corporation et le groupe émirati NMDC.

Airbus et l'opérateur de satellites Yahsat ont signé un contrat pour la fabrication de deux satellites géostationnaires d'un montant de 1,1 milliard de dollars dans le but de remplacer les anciennes versions des satellites de télécommunications. Les satellites AY4 et AY5 seront inspirés de la plateforme Eurostar Neo, et devraient être lancés en 2027 et 2028 pour une durée de service d'au moins 17 ans.

Le secteur de l'assurance aux E.A.U devrait croître de 6 % en 2024, pour atteindre 12,4 milliards de dollars. Les assurances personnelles, liées à l'immobilier et aux véhicules devraient représenter plus de 85 % de ce marché, porté non seulement par une croissance économique solide (3,1 % d'après le dernier rapport de la Banque mondiale), mais également par une couverture renforcée. Des nouvelles réformes obligent depuis janvier 2024 tout résident d'Abu Dhabi et de Dubaï à détenir une assurance santé valide, et la modification par la Banque Centrale des règles d'attribution des premiums sur les assurances automobiles relance ce secteur.



KOWEÏT

L'émir Cheikh Mechaal a nommé le Prince héritier par décret émiral le 1er juin : Cheikh Sabah Al-Khaled Al-Hamad Al-Mubarak Al-Sabah. Âgé de 71 ans, Cheikh Sabah a débuté sa carrière au sein du ministère des Affaires étrangères (notamment Ambassadeur en Arabie saoudite), avant d'être de nombreuses fois ministre, de l'Information, aux Affaires sociales, aux Affaires étrangères et aussi Premier ministre. C'est le premier prince héritier issu de la branche Hamad de la famille Sabah.

Bpifrance et la Kuwait Investment Authority (KIA) ont annoncé le lancement d'un fonds de co-investissement de private equity. Le fonds FKF sera souscrit paritairement par les deux partenaires et a vocation à co-investir avec Bpifrance au travers de fonds ou directement dans le capital des PME et ETI françaises non cotées. Il sera géré par Bpifrance.

La France première partenaire européenne de l'Algérie

Selon la dernière enquête OFATS (Outward Foreign Affiliates Statistics) qui interroge les groupes européens sur leurs implantations à l'étranger, la France occupe la 1ère place des partenaires européens avec 201 filiales françaises installées sur le sol algérien. L'Italie arrive en seconde position avec 30 filiales, suivie de l'Espagne avec 25 filiales. L'Allemagne et le Portugal sont ex aequo avec 15 filiales chacune.

En 10 ans, la présence française a progressé de 30 %, passant de 156 à 201 filiales, tandis que l'Italie a vu sa présence chuter de 69 filiales à 30. L'Espagne a vu sa présence doubler de 11 à 25 filiales entre 2011 et 2021. De façon concomitante, la France occupe également la 1ère place des pays européens en termes d'effectifs, avec 23 657 employés en 2021, suivi par l'Italie avec 12 401 employés et l'Allemagne et l'Espagne avec respectivement 2 181 et 2 106 employés. Les effectifs des groupes européens ont tous diminués en 10 ans, à l'exception de l'Espagne. Les effectifs des groupes français ont diminué de 10 % passant d'un effectif de 26 708 en 2011 à 23 657 en 2021. L'Italie a vu l'effectif de ses groupes baisser de 3 % à 12 401, tandis que les effectifs des groupes allemands ont chuté de 27 % à 2 181. L'Espagne est le seul pays européen qui a constaté une hausse des effectifs de ses groupes.



Enfin, la France se place également en 1ère position des pays européens par le chiffre d'affaires des filiales avec un total cumulé de 2,4 milliards d'euros, toujours suivie par l'Italie (1,7 milliard d'euros), l'Espagne (1,1 milliard d'euros) et l'Allemagne (400 millions d'euros). Les groupes français sont passés d'un chiffre d'affaires de 4,3 milliards d'euros à 2,4 milliards d'euros soit une baisse de 45 %. Les groupes italiens ont également vu leur chiffre d'affaires diminuer de 38 % en 10 ans. De façon inverse, les groupes espagnols ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 341 % passant de 245 millions d'euros à 1,1 milliard d'euros. Enfin les groupes allemands et suédois ont également vu leur chiffre d'affaires en hausse (+13 % pour les groupes allemands) mais restant à un niveau bas (400 millions et 120 millions respectivement).

La tendance sur le long terme montre une baisse de l'ensemble du chiffre d'affaires des groupes européens (baisse de 25 % à environ 5,8 milliards d'euros), probablement consécutive à la réduction des importations et l'achèvement des grands projets ainsi que de la crise de la COVID.

Les envois de fonds devraient repartir à la hausse en 2024

Selon le dernier rapport de la Banque mondiale sur les migrations et le développement, les remises migratoires vers les pays à revenu faible et intermédiaire qui ont marqué le pas en 2023 à 656 milliards d'euros devraient croître à un rythme plus rapide de 2,3 % en 2024, même si cette progression sera inégale selon les régions. Les transferts d'argent vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont diminué de 15 % pour atteindre 55 milliards de dollars, en raison principalement de la baisse des flux à destination de l'Égypte. La disparité entre les taux de change officiels et parallèles a probablement orienté les envois de fonds vers des canaux informels. On observe d'ailleurs un rebond des flux officiels vers l'Égypte après l'unification des taux de change en mars 2024. Les remises migratoires entre pays de la région ont été affectées par le ralentissement de la croissance dans les



pays du CCG. Les projections indiquent que les flux vers la région devraient augmenter de 4,3 % en 2024. Enfin, le coût de l'envoi de 200 dollars dans la région s'est établi à 6,2 % en moyenne, contre 6,7 % un an plus tôt.

L'envoi de fonds coûte toujours trop cher. Au quatrième trimestre 2023, le coût moyen mondial de l'envoi de 200 dollars s'élevait à 6,4 %, soit une légère hausse par rapport aux 6,2 % de l'année précédente et bien au-delà de l'objectif de 3 % fixé par les ODD. Le coût des transferts numériques était plus faible : 5 %, contre 7 % pour les métho-

des classiques, ce qui met en évidence les avantages des progrès technologiques dans la réduction de la charge financière des migrants.



**One country, many regions,
the same commitment:
shaping a sustainable
environment now**

As a world leader in essential environmental services, we supply high-quality water, suited to every type of use, and ensure the protection of this common good. We recover wastewater and waste to convert them into new resources. SUEZ reaffirms this commitment each and every day, including during the health crisis.

